



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 24 Septembre au 7 Octobre 2018 (semaines 39 et 40)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Leptospirose	Faible	→
Dengue	Faible	→
Grippe	Faible	→
Diarrhée	Faible	→

Leptospirose

Deux cas de leptospirose ont été déclarés pendant cette quinzaine, les 2 en semaine 39. Un cas a pu être investigué : le facteur de risque était le jardinage/fa'a'apu.

Recommandations

- le **jardinage / fa'a'apu** est un facteur de risque de la leptospirose. Porter des gants et des chaussures fermées
- porter des bottes / cuissardes lors de la pêche en eau douce
- protéger les plaies avec un pansement imperméable
- limiter tous les contacts avec la boue et l'eau douce trouble : ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble et aux embouchures des rivières
- dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets
- après une exposition à risque, laver et désinfecter les plaies
- consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.

Dengue

Dengue 1 :

- . Circulation à Tahiti, Bora Bora, Manihi, Moorea, Nuku-Hiva.
 - 14 cas confirmés et 2 cas probables (8 cas en semaine 39 et 8 cas en semaine 40)
 - 50 % d'enfants de moins de 15 ans
 - 10 sérotypés DENV-1
- . Aucun passage codé par les urgences du CHPF sur 1 599 passages totaux.

Lutte contre la dengue

- élimination des gîtes larvaires en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine
- utilisation de moyens de protection individuelle : répulsifs anti-moustiques, moustiquaires, diffuseurs...

Prévention du sérotype 2

La Polynésie française continue d'être **à risque d'importation de la dengue de type 2** du fait que ce virus circule dans la zone Pacifique. Des personnes en provenance de zones à risque pour la dengue 2 participent parfois à des compétitions ou des événements internationaux. **Pour lutter contre les risques d'introduction du virus et d'épidémie, l'élimination des gîtes larvaires doit être continue : éliminer les moustiques, c'est éliminer le risque de se contaminer par le virus de la dengue.**

La Direction de la Santé invite les personnes à consulter rapidement un médecin en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de prendre l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Grippe

- Activité grippale dans le réseau sentinelle : le nombre de consultations est en baisse par rapport à la quinzaine précédente. 49 cas de syndromes grippaux (27 en semaine 39 et 22 en semaine 40) ont été déclarés par les médecins sentinelle.
- Aucun passage codé par les urgences du CHPf sur 1 599 passages totaux.
- Il n'y a aucun cas confirmé de grippe cette quinzaine.

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élevait à 75 (34 cas en semaine 39 et 41 cas en semaine 40) dont 25,3 % d'enfants de moins de 4 ans. L'activité est stable dans le réseau sentinelle par rapport à la quinzaine précédente.

Recommandations

- lavage des mains fréquent, et notamment après être allé aux toilettes.
- dans l'entourage d'une personne malade, nettoyage et désinfection des toilettes et des poignées de portes chaque jour.
- en cas de diarrhées et/ou vomissements, réhydrater la personne et consultez un médecin.

Gastro-entérite à Salmonelle

Durant cette quinzaine, 1 cas confirmé de salmonellose a été déclaré.

Recommandations

- Hygiène : lavage des mains après être allé aux toilettes.
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C).
- Les volailles doivent être consommées bien cuites.
- Les œufs doivent être consommés de préférence bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées avec des œufs dont la provenance est connue, le moins longtemps possible avant leur consommation et maintenues à +4°C.
- A tous les médecins : demander une coproculture devant toute gastro-entérite d'origine infectieuse.

Tél : 40 48 82 01

Bureau de veille sanitaire

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf